



## PROCES VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'Administration

**Date : 10 mars 2016**

Année scolaire : **2015/2016**

Numéro de séance : N° 3

Date de transmission de la convocation aux membres : 15 février 2016

1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) : **OUI**

2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) :  
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **Monsieur Jean-Louis SACHOT, principal**

Secrétaire de séance : **Monsieur Pierre MARICOURT , représentant des parents d'élèves**

Quorum (13 ou 16) : **13**

Nombre de présents : **20**

### Ordre du jour

#### I - Vie pédagogique et éducative

1. Répartition de la DHG
2. Proposition de calendrier de fin d'année
3. Modification du Règlement Intérieur

#### II - Fonctionnement général

1. Conventions et contrats
2. Travaux

#### III - Vie budgétaire et financière

1. Dotation de fonctionnement complémentaire, subventions
2. DBM 2015
3. Compte financier
4. DBM 2016
5. Admissions en non-valeur

#### IV - Questions diverses déposées au secrétariat 48 heures avant la date du conseil.

- Annexes [nombre . titre]
  1. Répartition de la DHG
  2. Calendrier de la fin d'année
  3. Modification du règlement intérieur
  4. Convention fonctionnement pause méridienne entre le collège, la CCPM et le FSE
  5. Compte financier
  6. DBM 2016 pour vote
  7. DBM 2016 pour information
  8. Décision de l'ordonnateur

- Motions [nombre . titre]

# PRESENCE au CONSEIL

Séance du 10/03/2016

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom - Prénom	P[ <input type="checkbox"/>	A[ <input type="checkbox"/>	E[ <input type="checkbox"/>	Nom - Prénom	P[ <input type="checkbox"/>	A[ <input type="checkbox"/>	E[ <input type="checkbox"/>
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. SACHOT Jean-Louis	X						
	Proviseur ou principal adjoint	/							
	Gestionnaire	M. DEROUET Hervé	X						
	C.P.E.	Mme JOUINEAU Isabelle			X				
	C.E.	Mme CHARLES Rose-Marie (remplaçante de Mme JOUINEAU)	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. LEDEUX Jean-Louis Conseiller Départ., Conseiller Municipal Lusignan	Arrivé à 18h09 X			M. COQUELET Benoît, Vice-président du Conseil Départ.			
		Mme PECRIAUX Sybil Conseillère Départ. Adjointe au Maire Payré	X			Mme FAUCHER Claudie, Conseillère Départ.			
	Commune siège	Mme VADIER Karine, Représentante de la Commune de Lusignan	X						
	Commune siège	/							
PERSONNALITES QUALIFIEES		M. THEVENIN Jean-Pierre	Arrivé à 18h19 X						
		Mme VAILLANT Claudine			X				
PERSONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	M. RUMEAU Nicolas	X			Mme DOUELLE Corinne	X		
		Mme PFEIFFER Sylvie	X			Mme DAUBAS Cristèle			
		Mme PLANCHE Marianne	X			M. GUYONNET Yoann			
		M. DUBREUIL Michel	X			Mme BOISSON-FLOCH Albane			
		Mme DU CLOUX Henriette			X	Mme DAIRAY Céline			
		Mme ROGEON Cécile	X			Mme BERNAUD Isabelle			
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme DELHOMME Corine	X			Mme BOUCHET Sylvie	X		
		M. COURSEAU Julien			X	Mme PASQUIER BOUTINOT Catherine			
PARENTS D'ÉLÈVES et ÉLÈVES	Parents d'élèves	M. MARICOURT Pierre	X			Mme BONNET Nathalie			
		Mme GAUTIER Magalie	X			Mme JAMBU Ingrid			
		Mme CHAUVINEAU Nathalie	X			Mme DA SILVA Silvina			
		Mme BERGEON Karen	X			Mme NOVAK Sandra			
		Mme FIGUEIRA Julie			X	Mme ZANG-DEGREGNY Isabelle			
		Mme LOISEAU Stéphanie			X	Mme REVEST Angélique			
	Elèves	BELLINI Sara	X			GILARDIN Thomas			
		B) UF Jeanne			X	REDONNET Margo	X		

[] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

## Préambule

Monsieur Sachot, principal du collège, ouvre le Conseil d'administration à 18h07.

Avec la présence de 20 personnes à cette heure, le quorum est atteint.

M. Maricourt, représentant des parents de élèves est désigné comme secrétaire de séance.

M. Ledoux et M. Thevenin se joignent au conseil à 18h09 et 18h19 respectivement.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité (20 voix) le compte rendu du dernier conseil d'administration.

Monsieur le principal informe ensuite l'assemblée de la proposition de modification de l'ordre du jour.

Dans la première partie « Vie pédagogique et éducative »

- ajout d'un point 1.4 : séquence d'observation en milieu professionnel pour 2016/2017.
- Motion présentée par les personnels de l'établissement. Lecture avant le point sur la réforme du collège.

Dans la troisième partie « Vie budgétaire et financière »,

- ajout au point 4 . DBM 2016 - décision de l'ordonnateur.

Le conseil se prononce pour ces modifications de l'ordre du jour à l'unanimité des 20 votants présents.

# I - Vie pédagogique et éducative

## 1. répartition de la DHG (Annexe 1 )

La répartition a été préparée par plusieurs conseils pédagogiques. Un scénario unique a été proposé à la commission permanente. Le vote ne se fait pas sur le montant de cette dotation mais sur sa ventilation. La structure est la même que l'année passée : 5 divisions par niveau pour un effectif attendu de 507 élèves. Les niveaux sont peu chargés en 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>, beaucoup plus en 3<sup>ème</sup>.

La dotation du rectorat s'élève à 595 heures . dont 60 heures supplémentaires annuelles. Le conseil pédagogique a également fait le choix du maintien du latin au plus haut niveau horaire possible.

A retenir :

- ⇒ implantation de 3 stagiaires : français (9 heures), espagnol (9 heures), EPS (10 heures).
- ⇒ 6 groupes seront constitués pour la pratique de la langue vivante 2 (5 en esp + 1 en allemand) à partir d'une projection relative à la répartition actuelle. Il s'agit d'une année particulière puisque 2 niveaux (6 et 5) feront le choix de leur seconde langue.
- ⇒ les heures de JNSS sont conservées à hauteur de 3 heures par professeur à temps plein + 1,5 heure pour le professeur stagiaire.
- ⇒ conservation des 2 heures de chorale.
- ⇒ chaque professeur de SVT et Physique faisant au moins 8 heures bénéficie d'une heure de décharge pour l'entretien du laboratoire.
- ⇒ il a été fait le choix de 2, 5 heures de plus pour consolider les acquis en mathématiques et français avec la possibilité de travailler en demi-classe par quinzaine. Idem en physique (1h30), SVT (1h30) et technologie (1h00) pour les 6<sup>èmes</sup>, afin de permettre d'effectuer des démarches expérimentales dans de bonnes conditions.

Le souhait était aussi de préserver 2 postes de titulaires qui auraient été supprimés si d'autres choix avaient été faits. Pour alléger les effectifs, il est prévu de créer 7 groupes à partir des 5 classes de 5<sup>ème</sup> dans ces 3 disciplines. Même choix sur le niveau de 3<sup>ème</sup>, élargie à l'anglais.

Au total, cela représente 587,5 heures sur les 595 heures prévues. 1 Heure Supplémentaire Année représentant 36 Heures Supplémentaires Effectives. 1 HSA = 36 HSE.

Ce scénario est possible du fait du soutien par les professeurs et de leur implication sur les heures de la pause méridienne.

Les besoins non couverts par les titulaires sont comblés soit par des heures supplémentaires, soit par des Blocs de Moyens Provisoires (le plus souvent partagés entre plusieurs établissements). Ce renfort est nécessaire en Physique (pour 16h), en Technologie (pour 4h30), en Français (pour 7h), en Arts Plastiques (pour 5h), en Espagnol (pour 7h30), en EPS (pour 3 heures).

Le scénario consolidé représente 536, 9 heures postes et 58,1 heures supplémentaires années (rappel dotation : 535 HP + 60 HSA) pour une dotation de 535 heures.

Intervention de Mme Pfeiffer : Le temps de présence des enseignants devant les élèves est de 15 heures pour un agrégé, 18 heures pour un certifié. 1 heure supplémentaire est impossible aux professeurs, et un enseignant ne peut effectuer plus de 5 heures supplémentaires de manière hebdomadaire. Il s'agit d'une réalité que de plus en plus de professeurs acceptent voire demandent. Le recours aux heures supplémentaires permettant d'augmenter le revenu et de compenser l'absence de revalorisation de la grille salariale.

Vote : 0 contre / 0 abstentions / 20 pour.

## 2. Calendrier de la fin d'année (Annexe 2)

La date retenue pour les oraux de l'histoire des arts est le 17 mai 2016.

Mr Sachot demande l'autorisation au CA de banaliser le mercredi matin précédant le DNB, soit le mercredi 22 juin au matin.

Modification au calendrier diffusé au cours du CA : l'accueil des élèves se déroule jusqu'au 5 juillet. Les manuels scolaires seront ramassés les 20 et 21 juin, sauf pour les 3 matières concernées par le DNB. Les deux jours précédant l'épreuve seront aménagés afin de fournir l'aide maximum aux élèves de 3<sup>ème</sup> dans la dernière phase de leurs révisions.

Vote : 0 contre / 0 abstentions / 20 pour.

### **3. Modification du règlement intérieur** (Annexe 3)

Proposition de mise à jour du règlement intérieur relative :

- au déplacement vers les infrastructures, avec l'ajout de la piscine,
- à la reconduite des élèves ne pouvant participer au cours d'EPS,
- à l'utilisation du téléphone portable : réponse à la transgression, confiscation et remise en mains propres au responsable légal.

Vote : 0 contre / 0 abstentions / 20 pour.

### **4. Séquence d'observation en milieu professionnel**

Pour l'année scolaire 2016/2017, il est décidé que la période retenue est celle du 9 au 13 janvier (3 classes), puis la semaine suivante du 16 au 20 (2 classes). Une communication sera faite prochainement aux parents de 4<sup>ème</sup> mais la semaine précise ne sera communiquée aux parents qu'à la rentrée 2016.

Vote : 0 contre / 0 abstentions / 20 pour.

## II - Fonctionnement général

### 1. Conventions et contrats (Annexe 4)

Convention relative au fonctionnement de la pause méridienne entre le collège, la communauté de communes du pays mélusin et le foyer socio-éducatif, convention déjà appliquée.

Vote : 0 contre / 0 abstentions / 20 pour.

Mutualisation inter-établissement (environ 200 euros par an) relative à la vérification des installations gaz, électrique, monte charges et chaudières.

Vote : 0 contre / 0 abstentions / 20 pour.

Convention d'occupation à titre précaire d'un des logements de fonction. 210,00 euros de loyers + 30,00 euros de provision pour charges : soit 240,00 euros mensuel.

Vote : 0 contre / 0 abstentions / 20 pour.

### 2. Travaux

Monsieur Sachot présente les travaux en cours : fin de l'installation de portails et des portillons (installation sportive, entrée vie scolaire, entrée administrative). Reste à installer les visiophones ainsi que les gâches électriques. Ces travaux étaient prévus depuis plusieurs années, et ils entrent également dans le cadre de la sécurisation de l'établissement.

Deux accès sont maintenant identifiés par les parents : une entrée administrative et une entrée vie scolaire. Un des portails a été condamné pour limiter les zones de surveillance.

A prévoir également, l'arrivée de 2 friteuses, dont une est prise en charge par le fonds commun du service d'hébergement.

### III È Vie budgétaire et financière

#### 1. Dotation de fonctionnement complémentaire - subventions

Une dotation complémentaire de 3 000,00 euros a été versée par le Conseil Départemental au collège.

Dans le cadre de l'aide à la diffusion culturelle : 780,00 euros ont été attribués pour un projet théâtre, ce qui représente 60% du coût de l'action.

Subvention du FCSH à hauteur de 5064,00 euros pour l'achat des deux friteuses.

#### 2. DBM 2015

Présentation par M. Derouet de la décision budgétaire modificative pour information.

#### 3. Compte financier (Annexe 5)

Présentation par Mr Lienart . agent comptable de l'établissement :

- Synthèse de l'activité du collège avec un historique de 2007 à 2015. La comptabilité du collège est centralisée dans un établissement général, en l'occurrence le lycée du Bois d'Amour. Le fonds de roulement est prélevé de manière ponctuelle et est raisonnable.
- Résultat de l'exercice : 6 391,19 " dont . 2 743,50 " pour le service général, et + 9134,69 " pour le Service d'Hébergement et de Restauration.

20 votants après le départ de Mr Thevenin, à 19h30.

Deux votes sont nécessaires, l'un qui valide le compte financier, et l'autre qui permet l'affectation du résultat.

Vote pour l'adoption du compte financier :

Vote : 0 contre / 0 abstentions / 20 pour.

Affectation du résultat :

- service général : 7 885,07 "
- SRH : 62 442,31 "

Vote : 0 contre / 0 abstentions / 20 pour.

#### 4. DBM 2016 È Décision de l'ordonnateur (Annexe 6)

Présentation d'une décision budgétaire modificative pour vote. Elle concerne l'achat d'une friteuse, et d'un système de sonorisation. La DBM concerne un prélèvement de 12 000,00 " sur le fonds de roulement. Le système de sonorisation intègre les préconisations du plan particulier de mise en sûreté (PPMS).

Vote : 0 contre / 0 abstentions / 20 pour.

Présentation d'une autre DBM pour information. (Annexe 7)

Présentation d'une Décision de l'Ordonnateur faisant suite aux remarques du Conseil départemental sur le budget 2016 (annexe 8)

5. **Admissions en non-valeur**

Il s'agit de créances irrécouvrables à régulariser.

Vote 1 - 194,76 "

Vote : 0 contre / 0 abstentions / 20 pour.

Vote 2 - 109,31 "

Vote : 0 contre / 0 abstentions / 20 pour.



## IV - Questions diverses

### Question 1 È réforme du collège

Mme Pfeiffer présente une motion des enseignants et de l'équipe de la vie scolaire. Elle concerne l'impact de la mise en œuvre de la réforme du collège. Celle-ci entraîne des perturbations sur la vie des adultes comme celle des élèves. Malgré les remplacements et le fort investissement de tous les personnels du collège, cette situation crée une surcharge des heures d'études, elle génère un climat moins serein au sein de l'établissement.

Les personnels font part de leur inquiétude relative à la rentrée 2016, avec une augmentation des heures d'études. La formation dispensée aux enseignants est sujette à caution, sur sa pertinence comme sa qualité. Les modalités d'organisation prévues ne conviennent ni aux élèves, ni aux enseignants et altèrent les conditions de travail de tous. Monsieur Ledoux s'interroge sur le niveau à venir des élèves à l'issue de la réforme. Seule une évaluation pourra permettre de mesurer ses effets. A ce jour, personne n'a connaissance d'une évaluation prévue.

Monsieur Sachot propose un point d'étape de la situation. Sur l'accompagnement pédagogique et l'accompagnement personnalisé, quatre conseils pédagogiques ont été organisés. Les grandes lignes du programme ont été finalisées le 7 mars, sur la base de deux entrées : le futur socle commun et les 4 parcours, et en partant des besoins des élèves.

En 6ème : 3 heures d'accompagnement Personnalisé sont prévues, et 2 heures sur les 3 autres niveaux. Le choix a aussi été fait de ne pas complexifier le dispositif en créant des alignements et des groupes à effectif réduit.

Monsieur Maricourt demande quelle diffusion est faite des travaux de ces conseils pédagogiques et interroge sur la possibilité pour les membres du CA au moins d'en avoir connaissance.

Il est prévu une concertation des professeurs sur l'atteinte des objectifs ainsi que sur les élèves en difficulté. Un module particulier est prévu pour les élèves de 6ème au cours du premier trimestre.

Concernant les EPI : il y aura 2 à 3 disciplines maximum par EPI, et une organisation trimestrielle. Les EPI sont intégrés aux enseignements. Les prochains conseils pédagogiques seront consacrés aux EPI.

Concernant les nouveaux programmes, monsieur Sachot renvoie les membres du CA à la lecture du bulletin officiel du 26.11.2015.

Enfin, une dotation nationale pour les manuels scolaires, d'un montant de 300 millions d'euros, est prévue sur 2 années.

### Question 2 È sécurité et accès au collège

Cette question a été en partie traitée dans le cadre du point sur les travaux. Dans les actions menées, il y a donc : la rénovation des portails, la gestion des flux d'accès, la élaboration du PPMS et la mise en œuvre régulière d'exercices, ainsi que la demande du changement du système de sonorisation. Il est prévu conformément aux prescriptions légales, la mise en œuvre de mesures contre l'intrusion terroriste. Il reste la mise en œuvre des boîtiers vidéo et des gâches électriques, ainsi que la formation des personnels à l'intrusion terroriste.

Monsieur Maricourt fait part de son avis mitigé sur cette évolution et l'application de ces mesures. Il ne souscrit pas à ces modalités qui visent à confiner et qui alimentent un climat de peur. Il aimerait que ces réflexions autour des conséquences des attentats et de la manière d'y répondre soient évoquées avec les élèves par leurs professeurs.

### Question 3 È projets scolaires pour les années à venir

Celui de l'Allemagne est en suspens.

Celui de l'Espagne est très compromis. Monsieur Mateos, très impliqué sur la mise en œuvre du précédent voyage a reçu des retours très peu positifs de certains parents, non respectueux de son travail.

Pas de projet pour l'Angleterre à l'heure actuelle.

Plus généralement, l'ensemble des professeurs souhaite se consacrer au déploiement de la réforme plutôt qu'à la mise en œuvre des séjours linguistiques.

Plusieurs représentants des parents regrettent cet état de fait, notamment pour les élèves actuels de 4ème qui ne vivront pas ces actions riches.

#### **Question 4 – y a-t-il un dispositif de formation des élèves aux gestes de 1er secours ?**

Le collège met en œuvre la validation du brevet Prévention et Secours Civique 1. 96% des élèves l'ont obtenu l'année passée. La formation est dispensée à tous les élèves de 3ème sauf ceux qui forment un refus ou qui font preuve de comportements qui ne leur permettraient pas d'obtenir ce titre. Le collège avait jusqu'ici deux moniteurs qui pouvaient dispenser cette formation : Mme Jouineau et Mme Lemonnier. Mme Jouineau est actuellement absente, Mme Lemonnier a quitté l'établissement, et l'infirmière actuelle n'est pas titulaire du monitorat. Mr Guyonnet s'est formé au cours de l'année passée, il est aujourd'hui moniteur. Le dispositif est donc toujours en place, il se déroule sur le temps scolaire, sur une journée et demi, représentant 9 heures. D'ici la fin de l'année, les élèves de 4<sup>ème</sup> vont commencer à être formés.

#### **Question 5 – quelle sensibilisation est prévue aux risques des réseaux sociaux ?**

Une formation est prévue, qui sera dispensée par l'association Calysto, à la période fin mai, début juin. Elle s'adressera aux élèves de 5ème.

#### **Question 6 – absence des élèves et des professeurs**

Concernant le motif « absence justifiée » qui est apparu sur les bulletins de certains élèves, il s'agit d'un problème informatique de paramétrage du logiciel de gestion des élèves. Cela a été corrigé, si certains parents le souhaitent, un nouveau bulletin peut être édité par le collège.

Concernant la possibilité pour les parents de connaître le motif de l'absence des professeurs, les professeurs, comme Mr Sachot, s'y opposent, estimant que les parents n'ont pas à avoir accès à ces informations. Un bilan annuel est transmis au cours du dernier conseil d'administration qui fait état, de manière non nominative, des absences des professeurs.

A l'inverse, il est rappelé que le statut des élèves et l'obligation de scolarité imposent un suivi et une vérification de leur assiduité.

Monsieur Ledoux intervient pour rappeler qu'en qualité de représentant du Conseil Départemental, il a effectué une visite des services de restauration dans le cadre d'un travail mené au niveau du département sur la mise en œuvre de circuits courts. Il se félicite de l'accueil qui lui a été réservé et de l'aspect précurseur du collège Jean Monnet en la matière.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président du Conseil d'administration lève la séance à 20h37.

Le secrétaire de séance,

P. MARICOURT



Le Président,

J.-L. SACHOT

